



2 familles

Pratique

dimanche Ouest-France
17 février 2008

Le rachat de crédit : à prendre avec des pincettes

Les publicités pour les rachats de crédits proposent de diviser par deux vos mensualités. Mais que se cache-t-il vraiment derrière ces offres alléchantes ?

Le rachat de crédits consiste à regrouper toutes vos dettes (crédits immobiliers, à la consommation, découverts bancaires, dettes fiscal ou familial...) en un seul prêt global. Une sorte de super-crédit avec une seule mensualité sur une durée de remboursement unique. L'allongement de la durée du crédit permet aux familles endettées de réduire leurs mensualités jusqu'à 60 %. « Certes, le coût global augmente, mais il est mieux réparti » assure Hervé Wignolle, le président du Syndicat des intermédiaires en opérations de banque (SIOB).

■ Deux types de rachat de crédits :

- La restructuration « **sans garantie** » pour des montants de 20 000 à 50 000 € avec des remboursements étalés sur sept à douze ans. Le taux est à 8 % en moyenne.
- La restructuration « **hypothécaire** ». Le rachat comprend l'emprunt immobilier. La durée du remboursement est comprise entre quinze et vingt-cinq ans en moyenne avec des taux de 5 à 6 %. En contrepartie, l'organisme pré-



Quand les fins de mois sont difficiles, le rachat de crédit, pour diminuer ses mensualités, est tentant...

teur prendra en gage le bien immobilier qui pourra être saisi et vendu en cas d'impayés.

■ Pour qui ? Le rachat de crédits

s'adresse à toutes ces familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Il peut s'agir de personnes qui ont multiplié les crédits à la consommation ou qui, à la suite

d'un licenciement, d'un divorce ou d'un décès, ont subi une baisse importante de leurs revenus. Attention, les dossiers ne sont pas tous acceptés. Les personnes sans em-

ploi (RMI, Assedic) sont exclues du dispositif. « C'est plus difficile aussi pour les demandeurs inscrits au Fichier national des incidents de remboursement aux particuliers (FICP) », explique Hervé Wignolle, du SIOB. « Quant aux ménages trop endettés, on les dirige vers la commission de surendettement de la Banque de France », assure-t-il.

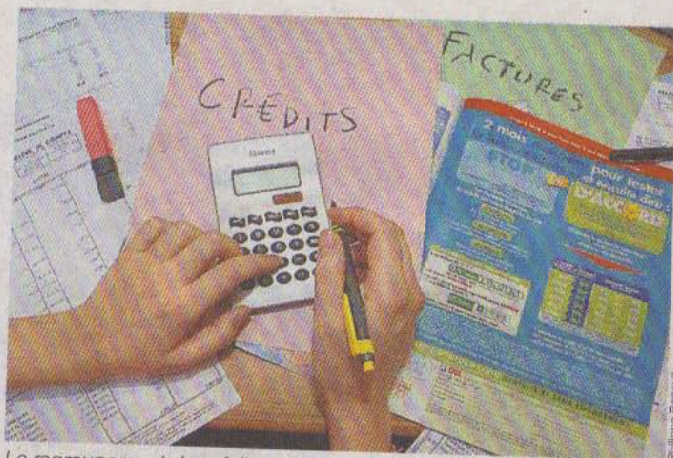
■ **Combien ça coûte ?** Le rachat de crédits n'est pas donné, surtout si vous passez par un intermédiaire bancaire. Vous devrez lui reverser des honoraires, en moyenne 5 % du montant prêté. Dans le cas d'un rachat avec emprunt immobilier, « comptez au total 8 à 10 % » explique Emmanuel Masset Denèvre, économiste à l'Institut national de la consommation (INC). Cela comprend les frais de courtage, les frais bancaires, les frais d'hypothèque, l'indemnité de remboursement anticipé sur le crédit immobilier racheté sans oublier les frais d'assurances.

Dossier :
Sébastien JENSONNY.

Une pratique contestée

Pour les professionnels du secteur, le rachat de crédits constitue une bonne alternative aux commissions de surendettement. Un enthousiasme que ne partagent pas les défenseurs des consommateurs. « En allongeant jusqu'à trente ans la durée des remboursements, le regroupement de crédits ne fait qu'alourdir la situation financière des familles en grande difficulté » dénonce Emmanuel Masset Denèvre, économiste à l'INC.

On est droit de s'interroger, il est vrai, sur certaines pratiques et notamment celle qui consiste à proposer une réserve d'argent supplémentaire (de 2 000 à 10 000 €) en plus du rachat de crédit à des familles déjà fortement endettées. « Les clients peuvent l'utiliser pour régler des dépenses imprévues comme une panne de voiture. On leur



Le regroupement de crédits alourdit la situation financière de la famille.

évite ainsi de souscrire un crédit revolving et de replonger dans la spirale du surendettement » justifie Hervé Wignolle, du SIOB.

C'est pourtant l'accumulation

de crédits qui conduit au surendettement. D'ailleurs, ces professionnels ne parlent pas de « surendettement » mais de « malendettement ». Un terme suffisam-

ment vague qui permet d'attirer tous les types de clientèle. Bien qu'ils s'en défendent, les courtiers en prêts visent aussi les ménages surendettés : « Il suffit d'analyser leurs publicités pour s'en convaincre. Elles présentent très souvent le cas de familles endettées jusqu'à 70 %, explique Emmanuel Masset Denèvre, économiste à l'INC. Ces publicités font croire aux personnes criblées de dettes que le rachat est LA solution à tous leurs problèmes. Or, c'est tout le contraire » conclut-il.

Pourtant, le rachat de crédits peut apparaître, dans certains cas, une bonne solution. En particulier pour ces ménages moyennement endettés qui veulent réduire leurs mensualités de crédit pour « gagner » un peu de pouvoir d'achat en fin de mois... à condition d'y mettre le prix.

Les alternatives au rachat de crédits

Près de 15 % des ménages ont des difficultés à rembourser leurs crédits, soit près de 6 millions de Français. Le rachat de crédits n'est pas la seule solution pour s'en sortir.

Essayez de négocier directement avec vos créanciers un échelonnement des paiements. Si ça ne marche pas, il est possible de demander à un juge d'instance (pas besoin d'avocat) un réaménagement de la dette.

Vous pouvez aussi remplir un dossier de surendettement auprès de la Banque de France de votre département. Si le dossier est accepté, on vous proposera un plan aménagé pour rembourser les dettes ou une procédure de rétablissement personnel. Seule contrainte : une inscription au Fichier national des incidents de remboursement aux particuliers (FICP) qui interdit l'octroi de nouveau crédit. Un mal pour un bien.

L'origine des noms par Jean-Louis Beaucarnot, généalogiste

Letoquex, soumis par Marie Letoquex-Leray, de Lanciaux (Côtes-d'Armor), est le nom d'une famille originaire du Bodéo, dans les Côtes-d'Armor et antérieurement du village voisin d'Allineuc. Autrefois volontiers rencontré sous la forme Le Tocquex, il avait été le surnom donné à un lointain ancêtre « toqueur », autrement dit sonneur (sans doute de cloches).

Lemarié, soumis par Pierre Colmant, de Caen, est un patronyme fréquent (porté par près de 2 000 foyers, surtout normands), qui désignait un « marié », à prendre ici au sens de « gendre ».

Goumon, soumis par Georges Calonec, de Plunet, est le nom d'une famille originaire de Touraine, avec

notamment des racines anciennes à Vouvray. Il est issu de l'ancien nom de baptême franc Gomard, souvent rencontré sous la forme Goumard.

Berthebaud, soumis par Mme Berthebaud, de Quéven (Morbihan), est le nom d'une famille ayant son berceau en Loire-Atlantique, et plus précisément dans le triangle Frossay/Vue/Arthon-en-Retz. Ce nom doit être la déformation des patronymes Berthelot ou Berthereau, tous issus des vieux noms de baptême Berthier, Bertrand...

Frangoul, soumis par François Frangoul, de Renac (Ile-et-Vilaine), est un patronyme fréquent dans la Mayenne et la Sarthe (avec notam-

ment un berceau très ancien à Bessé-sur-Braye, aux confins du Loir-et-Cher). Un patronyme issu d'un nom de lieu (on en connaît un Frangoul à La Chapelle-du-Loup, à l'ouest de Rennes, en Ile-et-Vilaine, et surtout Frangeux, à Lancé, à l'ouest de Blois, donc très près du berceau d'origine).

Borel, soumis par Jessica Borrel, de Saint-Gervais-en-Belin (Sarthe) qui, arrêtée dans sa généalogie en 1908 à Clermont-Ferrand et entendant parler d'origine italienne, nous demande un avis. Je lui dirai d'abord qu'en se déplaçant, et en allant travailler en Auvergne, elle peut très certainement remonter sa généalogie sans grandes difficultés et avoir la confirmation que la

mémoire familiale se trompe - c'est le cas trois fois sur quatre ! - et que la famille n'est nullement venue de la péninsule. Ce nom n'est qu'une variante du très fréquent Borel, patronyme très répandu en Provence et dans le Massif central, notamment en Haute-Loire (Saugues, Cubelles...) et vient d'un lointain ancêtre bourellier.

■ Avez-vous un cousin célèbre ?

Pour le savoir, allez faire une petite visite sur GénéaStars (www.geneastars.org). Ce site original et gratuit recense les généalogies, complètes ou partielles, de plus de 750 célébrités, de Gérard d'Aboville au Comte Zeppelin, en passant par Irène Joliot-Curie ou l'Abbé Pierre.



Des milliers de patronymes sont indexés, et il vous suffit d'interroger sa base, en entrant votre nom ou celui d'un de vos ancêtres, pour savoir si ce nom a été porté par l'ancêtre d'une star. Dans ce cas, vous pourrez accéder à l'arbre généalogique de la star en question. De savoir, par exemple, si l'ancêtre de la star vivait dans la même région que vos aïeux ayant porté ce nom. Alors, si tel est le cas, et surtout si ce patronyme est rare, vous pourrez sans trop de risque conclure à une probabilité de cousinage, qu'il vous restera à établir en effectuant quelques recherches généalogiques.